



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION INAUGURALE
LE 4 DÉCEMBRE 2018**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	L. Collard
Membres :	L. Benoit-Léger, D.M. Chartrand, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillères scolaires :	J. Running et Y. Zemni
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	É. Dumont
Personnel administratif :	A. Aïdouni, C.C. Bouchard, J.P. Dufour, T. Gray, F. Laperle, A. Mahoney, M. Routhier Boudreau et S. Vachon
Secrétaire de séance :	S. Houde
Absence autorisée :	M. Roy

1. Ouverture de la réunion

Conformément à l'article 5.04 des Règles de procédure, la secrétaire déclare la réunion ouverte à 19 h 00, préside la réunion et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone. Elle souhaite la bienvenue aux personnes de l'assistance qui sont venues en grand nombre pour l'occasion.

2. Lecture des résultats des élections et appel nominal

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière donne lecture du résultat des élections et procède à l'appel nominal.

3. Serment d'allégeance des membres

«La personne élue ou nommée à un conseil, au plus tard le jour fixé pour la première réunion du nouveau conseil ou au plus tard le jour de la première réunion à laquelle elle participe, doit faire et signer la déclaration suivante, en français ou en anglais, devant le secrétaire du conseil ou devant une personne autorisée à faire prêter serment ou à recevoir les affirmations solennelles» (art.209 (3) – Loi sur l'éducation). La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière reçoit donc la déclaration et l'affirmation solennelle dûment lues et signées des onze membres du Conseil présents.

4. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 151-18

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par le conseiller Chartrand, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion inaugurale du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario du 4 décembre 2018.

Adopté

5. Nominations de scrutatrices ou scrutateurs

Résolution 152-18

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soient nommés Stéphane Vachon et François Laperle à titre de scrutateurs aux élections à la présidence et à la vice-présidence du CEPEO le 4 décembre 2018.

Adopté

6. Élection à la présidence

Résolution 153-18

La conseillère Laforest, appuyée par la conseillère Muse, propose

QUE soit proposée la mise en candidature de Lucille Collard à la présidence du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature close après avoir accepté la seule candidature, dûment proposée et appuyée de la conseillère Collard.

La conseillère Collard accepte la mise en candidature.

La conseillère Collard est élue par acclamation au poste de présidence du Conseil, prend place au fauteuil et préside la suite de la réunion.

7. Mot de la présidence

La conseillère Collard remercie ses collègues de la confiance qui lui est témoignée en ce nouveau mandat qui débute suite aux élections récentes. Elle remercie la gestion ainsi que tout le personnel administratif pour le travail accompli au cours des dernières années permettant au Conseil d'être un chef de file en éducation en langue française en Ontario. Elle félicite les nouveaux élus et les membres réélus. Elle remercie aussi les élèves conseillères et particulièrement tous les membres de sa famille pour tout l'appui qu'elle a reçu et recevra au cours de son nouveau mandat.

8. Élection à la vice-présidence

La présidente invite les mises en candidature pour le poste à la vice-présidence du Conseil.

Résolution 154-18

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par le conseiller Tessier, propose

QUE soit proposée la mise en candidature de Marielle Godbout à la vice-présidence du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

Résolution 155-18

La conseillère Muse, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit proposée la mise en candidature de Denis M. Chartrand à la vice-présidence du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

La présidente déclare la période de mise en candidature close après avoir accepté les deux candidatures, dûment proposées et appuyées du conseiller Chartrand et de la conseillère Godbout.

Le conseiller Chartrand accepte la mise en candidature.

La conseillère Godbout accepte la mise en candidature.

Une période de cinq minutes est accordée à chaque candidat à la vice-présidence pour leur permettre d'adresser la parole aux membres.

Les membres procèdent au scrutin par vote secret.

Les scrutateurs recueillent les votes et présentent le rapport à la présidente.

La présidente présente les résultats du scrutin : le conseiller Chartrand est élu vice-président.

Résolution 156-18

La conseillère Muse, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit élu Denis M. Chartrand à la vice-présidence du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

Résolution 157-18

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE les bulletins de vote pour le poste à la vice-présidence soient détruits.

Adopté

9. Mot de la vice-présidence

Le conseiller Chartrand remercie ses collègues de la confiance qui lui est témoignée et remercie la gestion ainsi que tout le personnel administratif pour le travail accompli au cours des dernières années permettant au Conseil d'être un chef de file en éducation en langue française en Ontario. Il souligne les défis qui seront à relever dans les mois à venir et remercie également la conseillère Godbout d'avoir exercé son droit démocratique et de s'être présentée comme candidate à la vice-présidence.

10. Constitution des comités

La constitution des comités est remise à la réunion ordinaire du Conseil du 18 décembre 2018. Les membres sont invités à remettre leur feuille de choix à la présidence.

Résolution 158-18

La conseillère Laforest, appuyée par la conseillère Godbout, propose

QUE soit reportée la composition des comités du Conseil à la prochaine réunion ordinaire du Conseil.

Adopté

11. Rapport annuel de la directrice de l'éducation

La directrice de l'éducation invite les surintendances de l'éducation et des affaires à présenter les réalisations de la dernière année selon les priorités établies par le Conseil ainsi que leur coup de cœur personnel.

Elle remercie le personnel enseignant et administratif, les directions et les directions adjointes pour leur travail, leur dévouement envers l'éducation en langue française et les élèves qui leur sont confiés. Elle félicite la directrice du Service des communications, du développement et engagement communautaires et toute l'équipe qui a travaillé à l'élaboration du rapport annuel 2017-2018.

Résolution 159-18

La conseillère Stitt, appuyée par le conseiller Tessier, propose

QUE soit reçu le rapport annuel de 2017-2018 de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du CEPEO.

Adopté

12. Présentation des nouveaux sites Web du CEPEO

La présidente, à la demande de la directrice de l'éducation, invite la directrice du Service des communications, du développement et engagement communautaires à présenter un aperçu des nouveaux sites Web du CEPEO qui sont fonctionnels depuis le 1^{er} novembre dernier. Elle précise que la mise sur pied du projet s'est effectuée suite à plusieurs consultations. Elle note que le site du Conseil et ceux des écoles sont très semblables afin d'en faciliter et uniformiser l'utilisation.

Elle précise que les mises à jour locales et régulières des sites seront beaucoup plus conviales et intuitives à réaliser pour tout le personnel des écoles et des services. Cela

favorisera la personnalisation des sites-écoles qui pourront être au reflet de l'identité locale.

La conseillère Laforest souligne que la réunion annuelle est toujours l'un de ses coups de cœur. La présentation du rapport annuel et la présentation des nouveaux sites Web démontrent les axes du Plan stratégique en mouvement. Elle apprécie le format durable « style magazine » du rapport annuel. Cela représente un outil précieux pour les membres du Conseil et les écoles. Afin de garantir la qualité et l'intégrité des données qui apparaissent en ligne, le Service des communications, du développement et engagement communautaires demeure disponible afin d'appuyer tous les utilisateurs.

La gestion informe les membres que la version électronique du rapport sera diffusée à toutes les écoles, les parents, ainsi qu'à tous les partenaires du Conseil et rendue disponible sur plusieurs plateformes numériques. Quelques copies papier seront distribuées à chacune des écoles et seront disponibles au siège social.

L'élève conseillère Zemni remercie la gestion d'avoir placé l'élève au cœur de tous ses projets, et note que cela a un impact considérable dans la vie de ces derniers.

La présidente demande s'il y a possibilité pour le public de facilement communiquer commentaires ou suggestions en lien avec les sites Web des écoles et du Conseil. Mme Routhier Boudreau informe les membres que pour l'instant il est possible de laisser un message à l'adresse courriel du Conseil ou de chacune des écoles. La suggestion d'ajouter un bouton dédié spécialement à cette fin est prise en note.

La présidente félicite, au nom du Conseil, toute l'équipe qui a travaillé de près ou de loin à la réalisation de ce projet d'envergure.

13. Levée de la réunion

Résolution 160-18

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Laforest, propose

QUE soit levée la réunion inaugurale du CEPEO du 4 décembre 2018 à 20 h 11.

Adopté

La présidente,

Lucille Collard

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil,
le 18 décembre 2018**